

## CANADA

# Débats de la Chambre des communes

## COMPTE RENDU OFFICIEL

Présidence de l'honorable L.-René Beaudoin, Orateur

Le lundi 26 novembre 1956

### OUVERTURE DE LA QUATRIÈME SESSION (SPÉCIALE) DE LA VINGT-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Le Parlement, qui avait été prorogé le 14 août 1956, se réunit aujourd'hui à Ottawa pour l'expédition des affaires.

La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. l'Orateur.

M. l'Orateur donne lecture d'une lettre reçue du secrétaire du Gouverneur général, annonçant que Son Excellence se rendrait à la Chambre du Sénat à deux heures et demie de l'après-midi aujourd'hui, afin d'ouvrir officiellement la session spéciale du Parlement fédéral.

Le message suivant est remis par le major C. R. Lamoureux, gentilhomme huissier de la verge noire:

Monsieur l'Orateur, Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances de l'honorable Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur et les membres de la Chambre se rendent à la salle des délibérations du Sénat. A leur retour:

### LES SERMENTS D'OFFICE

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre) demande à déposer le bill n° 1 concernant la prestation des serments d'office.

La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.

### LE DISCOURS DU TRÔNE

M. l'Orateur: J'ai l'honneur de vous informer que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur général aujourd'hui, dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de lire un discours aux deux Chambres. Afin d'éviter les er-

reurs, j'en ai obtenu le texte qui est ainsi conçu:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Vous avez été convoqués maintenant, en raison de la grave situation internationale résultant des hostilités au Moyen-Orient et des événements de Hongrie.

Membres de la Chambre des communes,

Vous serez invités à pourvoir expressément à ce que les crédits affectés à la défense nationale dans la loi des subsides numéro 6, 1956, servent aux fins de la participation du Canada à la Force internationale d'urgence des Nations Unies pour le Moyen-Orient, en conformité des obligations que nous avons assumées envers l'Organisation des Nations Unies aux termes de la Charte. Vous serez invités également à autoriser la prestation de secours aux victimes des événements tragiques survenus récemment en Hongrie.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la divine Providence continuer à protéger notre nation et à guider le Parlement du Canada dans toutes ses délibérations.

### ÉLOGES FUNÈBRES

FEU M<sup>11e</sup> SYBIL BENNETT—FEU M. THOMAS H. ROSS

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Monsieur l'Orateur, jusqu'à ces tout derniers temps, nous avons tout lieu d'espérer que la prochaine session du Parlement pourrait s'ouvrir sans que nous ayons à déplorer la disparition d'un seul des députés. C'est alors avec un profond regret que nous avons appris le décès de deux de nos estimés collègues, M<sup>11e</sup> Sybil Bennett, le 12 novembre, et M. Tom Ross, le 20 novembre.

Malheureusement, M<sup>11e</sup> Bennett a été souffrante pour ainsi dire depuis le début de sa carrière parlementaire et c'est uniquement grâce à son courage, qui mérite bien le qualificatif d'héroïque, qu'elle a pu continuer à assumer ses fonctions publiques. Quand elle est revenue à la Chambre, en mai dernier,